

Extrait du Millennium Challenge Account-Mali

<http://www.mcamali.org>

Projet d'Irrigation de Alatona : MCA-Mali et les Communes Rurales de Diabaly et Dogofry signent les Accords d'entente, entité de mise en œuvre !



Date de mise en ligne : mercredi 22 juillet 2009

- Français - Actualités -

Millennium Challenge Account-Mali

Ce sont trente trois villages et hameaux ; avec une population estimée à 8000 personnes vivant dans 800 concessions, dont 24 relevant de la Commune rurale de Dogofry et 9 de la Commune rurale de Diabaly qui connaîtront dans les mois à venir une amélioration nette ,voire un changement intégral de leur cadre de vie.

En effet, dans le cadre de la mise en Suvre du Programme d'aménagement hydro agricole de Alatona, trente deux villages/hameaux sur les trente trois seront déplacés et réinstallés dans les nouvelles zones d'établissement du périmètre avec un logement de remplacement et une compensation monétaire pour les structures auxiliaires comme les greniers, les clôtures, les enclos.

Ces réalisations prévues dans le cadre de la mise en Suvre du Projet d'Irrigation de Alatona ont donné lieu à une cérémonie de signature de deux accords d'entité de mise en Suvre. Ces accords ont été signés entre le Programme du Millennium Challenge Account Mali et les Communes Rurales de Diabaly et Dogofry, au Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales sous la présidence du Ministre Kafougouna Koné, en présence de ses proches collaborateurs, des Maires des deux communes rurales, de Madame le Directeur Général de MCA-Mali et de Monsieur le Directeur de la Mission Résidente MCC. Par rapport à la construction des infrastructures sociales, quatre types de logements ont été soumis aux choix des populations et se déclinent comme suit :

Le projet prévoit également la construction des logements pour le médecin les directeurs d'école et les enseignants. Les maisons seront construites en banco avec un enduit en ciment sur un crampon grillagé. En plus des ces logements, le projet construira un certain nombre d'infrastructures sociales pour les populations affectées et les nouveaux arrivants dans la zone du projet. Il s'agit de douze écoles, un nouveau centre de Santé Communautaire, vingt et un centres multifonctionnels, quatre marchés, cent un points d'eau potable équipés de pompes manuelles ; soixante quatre blocs de latrines publiques, quarante deux lavoirs avec pompe.

En plus de ces réalisations, le projet procédera à la réhabilitation des deux centres de santé communautaire de Diabaly et de Dogofry. Le projet prendra aussi en charge le salaire des maitres des écoles communautaires et du personnel de santé du CSCOM construit et cela de la mise en marche de ces infrastructures jusqu'à la fin du projet en septembre 2012. Madame le Directeur Général de MCA-Mali mentionnera que, ces infrastructures et équipements qui rentreront plus tard dans le portefeuille des Communes, exigent une appropriation par ces collectivités. D'où l'importance de ces accords qui définissent les rôles et responsabilités de chacune des parties dans la mise en Suvre du Projet d'Irrigation de Alatona. Les Accords d'entité viennent consolider les acquis déjà enregistrés, et renforcer davantage la transparence dans la gestion des activités du Projet d'Irrigation de Alatona.

Quelles seront donc les Responsabilités des communes ?

Le programme du Millennium Challenge Account-Mali attend des Communes Rurales de Diabaly et Dogofry : la prise en compte des infrastructures sociales collectives qui seront réalisées par le projet dans le Plan de Développement Social Economique et Culturel, l'élaboration des plans de gestion de chacune des infrastructures collectives : (Écoles, points d'eau, centre multifonctionnel, magasins, etc.) accompagnés d'un plan de sensibilisation des populations, l'approbation du choix des sites pour les nouveaux villages (villages affectés par le projet et nouveaux arrivants). Pour le reboisement compensatoire, la participation à la réinstallation des populations affectées et à l'installation des nouveaux arrivants ; la participation à la surveillance et au contrôle des travaux d'irrigation et de construction des infrastructures sociales, la participation à la surveillance environnementale des travaux ; La supervision, le contrôle et le suivi de toutes les structures chargées de la gestion d'infrastructures sociales (écoles, CSCOM, forages, marchés, etc.), La sensibilisation des populations et enfin assurer les services publics après le projet.

Rôle et Missions du MCA-Mali dans la mise en Suvre des Accords.

L appui du MCA-Mali portera sur l'équipement des Mairies en micro ordinateurs et accessoires, la fourniture de groupe électrogène, la formation de quelques Conseillers Communaux et du Secrétaire Général en informatique, de l'ensemble des Conseillers Communaux en maîtrise d'ouvrage et en gestion administrative et financière. Il s'agira aussi d'apporter l'appui-conseils dans le cadre de la planification des projets de développement et de la recherche de financement, la réhabilitation et l'équipement des Centres de Santé Communautaires de Diabaly et Dogofry. Intervenant à son tour, le Directeur de la Mission Résidente de MCC soulignera que l'objectif du Programme en lui-même est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique. Monsieur Jon Anderson soulignera que l'aménagement de ces infrastructures sociales de base dans ces communes en est une illustration de l'objectif du projet. La signature des Accords d'Entité entre MCA-Mali et ces communes rurales, est la démonstration vivante de l'implication de toutes les parties prenantes à la réalisation de ce projet à travers un partenariat solide et profitable à tous.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence du Président du Conseil de Cercle de Niono, du Préfet de Niono et du Sous Préfet de Sokolo a été l'occasion pour les responsables politiques et administratifs des ces deux localités de mesurer à sa juste valeur toute l'importance de la mission qui leur incombe.

Le Ministre de l'Administration Territoriale et des collectivités Locales, tout en se réjouissant de la signature de ces accords d'entité a rappelé aux représentants des futurs bénéficiaires leurs obligations. La bonne gestion de ces infrastructures collectives en vue d'assurer leur durabilité constitue un enjeu majeur pour le projet et pour les autorités communales. Pour assurer une bonne utilisation de ces équipements, il faudrait mettre en place des structures de gestion qui seront suivies et supervisées par vos soins.

« J'en appelle donc au sens de responsabilités des conseils communaux parce que la viabilité et la continuité en dépendent quant à la durabilité de l'action. J'ose espérer que le Programme du Millennium Challenge Account-Mali et les deux Communes Rurales bénéficiaires de ces investissements ne ménageront aucun effort pour la pérennisation des ces équipements dont la réalisation a été rendue possible grâce à l'excellente coopération entre le Mali et les Etats Unis d'Amérique » a conclu le Ministre Kafougouna Koné.

Le Programme du MCA-Mali et les communes de Diabaly et Dogofry ont donc, des ambitions communes et leur collaboration ne peut être que bénéfique pour les populations.